

CÔTE-D'OR Transport routier

Réduction de l'empreinte carbone : quels efforts ?

Plusieurs transporteurs routiers du département veulent réduire leurs émissions de CO₂ et de particules fines. Un label pourrait bientôt être attribué à l'un d'eux. Explications avec Thomas Ormansay, chargé de communication des transports Cordier.

Ils seraient les seuls dans le département à candidater. Les transports Cordier, basés à Is-sur-Tille, tentent actuellement leur chance pour obtenir le label Objectif CO₂, qui récompense les transporteurs les plus vertueux en matière d'émissions de CO₂ (lire par ailleurs). Ils espèrent afficher le nouveau logo sur leurs camions « avant fin 2019 ».

« Les questions environnementales sont dans l'ADN de notre société depuis longtemps, presque depuis sa création, en 1970. Depuis 2006, il y a eu une vraie accélération en la matière », se félicite Thomas Ormansay, chargé de communication des transports Cordier. Depuis trois ans, l'entreprise remplace, par exemple, sa flotte de 320 camions par des véhicules à moteurs Norme Euro 6, norme antipollution la plus exigeante à ce jour imposée par l'Union européenne.

« Environ 70 % de notre parc de véhicules rejette désormais moins de CO₂ grâce à des moteurs performants et intelligents. Le régime moteur s'adapte, par exemple, automatiquement à la typologie de la route », détaille Thomas Ormansay, qui précise que l'ensemble des 300 chauffeurs a également été formé lors de stages d'écoconduite, dispensés par deux formateurs en interne, en complément de la formation continue obligatoire.

Développement du ferroutage

« L'ensemble de nos trajets est optimisé pour éviter au maximum que nos camions roulent à vide », ajoute le chargé de communication. Ainsi, lorsqu'un chauffeur doit livrer de la marchandise à Nîmes (Gard), il ne repart pas en direction de Paris sans avoir rechargé vers Alès (Gard) par exemple. Pas bête, lorsque l'on affiche 33,2 millions de kilomètres au compteur chaque année.

Le transporteur développe également le ferroutage, qui consiste à charger des camions complets sur des trains de marchandises. Ces actions ont été regroupées sous une nouvelle marque commerciale,

Hyper green, symbolisées dernièrement par l'aménagement d'un nouveau parc vert devant le siège social de la société.

12 kg de CO₂ économisés sur 100 km

Des efforts qui permettraient à l'entreprise d'économiser « 4 litres de carburant tous les 100 km et 12 kg de CO₂ pour 100 kilomètres parcourus ». « Sur un trajet Dijon-Lille de 500 km, nos efforts et équipements nous évitent de rejeter 60 kg de CO₂ par rapport à la moyenne nationale. » Toutefois, ces convois roulent encore au gasoil et consomment « 30 litres au 100 ».

Pourquoi, alors, ne pas se tourner vers le gaz naturel ? « Complicé pour l'instant », répond Thomas Ormansay. « Les camions au gaz n'ont pas le même comportement sur la route et l'organisation est difficile pour se réapprovisionner. » Ils n'ont, surtout, pas le même coût, puisqu'il faut ajouter 20 000 € en moyenne sur des véhicules facturés déjà plus de 100 000 €. Pourtant, dans le département, certains ont déjà fait ce choix-là (lire ci-dessous).

Marie MORLOT



Les transports Cordier, basés à Is-sur-Tille, avaient signé la charte Objectif CO₂ en 2008. Ils visent désormais l'obtention d'un label. Photo transports Cordier

Les camions Denoual roulent au gaz naturel

« Je roule au gaz naturel ! ». Le slogan est plaqué sur une cabine vert eucalyptus. Impossible de les rater sur la route. La semaine dernière, l'entreprise bretonne de transports Denoual, dont une antenne se trouve à Cheigny-Saint-Sauveur, a reçu son sixième camion roulant au gaz naturel pour véhicules (GNV). « Nous avons 100 camions entre notre site breton et le bourguignon. L'objectif est d'en avoir 10 % roulant au gaz au 1^{er} janvier 2020 », assure Philippe Chalencon, directeur de l'agence de Dijon. « Nous ne passerons pas 100 % des véhicules au gaz. Nous n'avons pas assez de recul. Les moteurs GNV sont un peu moins puissants et sont surtout très pratiques sur des transports régionaux, moins sur certains parcours. Il faut pouvoir trouver des stations-service équipées, ce qui reste rare dans des sec-

teurs ruraux. » La Côte-d'Or ne compte en effet qu'une seule station GNV, à Fauverney.

Autre problème : le surcoût à l'achat, 110 000 € pour un tracteur au gaz, contre 90 000 € pour un diesel. « La facture est un faux problème. Le coût du carburant est 15 % moins cher que le gasoil. En cinq ans, votre investissement est amorti et il y a 6 % d'aides gouvernementales à l'achat », calcule Philippe Chalencon. Aujourd'hui, ce dernier assure qu'un camion GNV émet 92 % de particules fines et 50 % de bruit en moins qu'un diesel classique. Sur le CO₂, il reconnaît toutefois que les derniers modèles Norme Euro 6 sont aussi performants que ses poids lourds « écolos ».

Engagée de longue date sur les questions environnementales, l'entreprise Denoual a aussi testé le ferroutage. Avec



L'entreprise Denoual a réceptionné son sixième tracteur de camion roulant au gaz naturel. Photo entreprise Denoual

un résultat en demi-teinte. « Nous freinons sur ce sujet. Il y a eu trop de souci de qualité de service rendu depuis 2011. Avec le rail-route, vous êtes dépendants de trop d'éléments extérieurs : les pannes électriques, de locomotives, les problèmes de conducteurs de train... Un

train de marchandise sur dix arrive en retard. La priorité est donnée aux trains de voyageurs, ce qui abouti à des décalages dans les livraisons. Dans les métiers du transport, et encore plus dans ceux de la grande distribution, cela n'est pas possible. »

TÉMOIGNAGE

« Des habitudes à prendre avant de parler de label »

Robert Boennec, président de Rires sans frontière

Fortement engagé sur les questions environnementales et connu sur internet pour ses vidéos choc sur les émissions de gaz d'échappement, Robert Boennec observe, depuis plusieurs années, les efforts réalisés par la filière du transport routier. « Changer sa flotte pour des camions Norme Euro 6 ou au gaz naturel pour véhicules (GNV), c'est très bien. Apprendre les bons gestes aux conducteurs, c'est encore mieux. » Selon lui, la profession aurait les moyens d'aller un peu plus loin en arrêtant, notamment, de laisser tourner les moteurs lorsque le camion est à l'arrêt. « Les camionneurs sont coutumiers du fait : quand ils chargent ou déchargent leur cargaison, ils laissent le camion allumé, au point mort. Or, un moteur qui tourne au ralenti, cela produit 2,5 mètres cubes de gaz d'échappement par minute. » Depuis plusieurs mois, l'homme l'explique aux professionnels de la filière. « On me répond que si on coupe le moteur pour décharger, le boîtier (le chronotachygraphe, ndlr) indique que le chauffeur est en mode "repos", alors qu'il est en temps de travail. J'ai entendu que cela ne servait à rien de couper le moteur manuellement puisque certains sont équipés d'un coupe-circuit qui l'éteint au bout de 3 ou 4 minutes. » Robert Boennec reconnaît que « si l'intention du label Objectif CO₂ est louable », il n'empêche « en rien les mauvaises habitudes ». « J'ai vu, plusieurs fois, des camions estampillés Objectif CO₂, tourner au ralenti durant 15 minutes », assure-t-il. Il incite les sociétés de transport à équiper les cabines des chauffeurs par des « climatiseurs autonomes », afin d'éviter d'utiliser la « climatisation moteur tournant » lors de leurs moments de repos.



Photo LBP/Christian GUILLEMINOT

Un programme financé par Total Marketing France

Le dispositif Objectif CO₂, transport écoresponsable est un programme de réduction des émissions polluantes dans le secteur du transport routier. Une fois inscrite dans cette démarche, une entreprise peut être accompagnée par des chargés de mission locaux qui vont réaliser des plans d'action sur-mesure et proposer au transporteur une modernisation de sa flotte, des équipements économes en carburant ou encore une réorganisation des flux de transport. Si le niveau de performance environnementale de l'entreprise de transports de marchandises est suffisamment élevé, l'entreprise peut alors demander le label Objectif CO₂. À ce jour, 300 entreprises françaises l'ont obtenu, mais aucune en Côte-d'Or. Porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et les organisations profession-

nelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF), le programme bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère chargé des Transports. Mais, sur le site web Objectifco2.fr, on peut également lire que ce « programme est financé par Total Marketing France dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie ». Toutefois, « l'attribution du label s'appuie sur un audit indépendant qui vérifie la fiabilité des données et l'atteinte d'un niveau suffisant de performance environnementale (CO₂) ». Si les partenaires assurent, sur le site web, qu'« 1,6 million de tonnes de gaz à effet de serre ont été évitées à la fin de l'année 2016 grâce au programme », il est également précisé que le label « permet de se distinguer et de valoriser son image auprès de ses clients ».

Le Dispositif Objectif CO₂

Un accompagnement personnalisé et une démarche structurante

LE DISPOSITIF OBJECTIF CO₂ OFFRE AUX ENTREPRISES DE TRANSPORT ET AUX ENTREPRISES DISPOSANT D'UNE FLOTTE DE VÉHICULES EN COMPTE PROPRE :

- Deux démarches complémentaires : une Charte de progrès et un Label de valorisation des entreprises les plus performantes.
- Des outils opérationnels qui vous permettent de manière précise d'évaluer, piloter et réduire vos émissions de GES et de polluants atmosphériques.
- Un accompagnement gratuit et complet par des chargés de mission régionaux pour vous guider dans votre démarche environnementale et dans votre engagement dans la Charte et/ou l'obtention du Label.

VOUS ÊTES CHARGEUR, COMMISSIONNAIRE, OU AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ ? Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique vous intéresse aussi, dans le cadre de votre politique « achats responsables » ou RSE.

CONTACTEZ-NOUS

Le label Objectif CO₂ est soutenu par le ministère de la Transition écologique, mais financé par un géant du pétrole. Capture d'écran Objectifco2.fr